

F. Justifications déontologiques

Le choix des hypothèses avant l'expérimentation doit pouvoir faire l'objet d'une justification déontologique par le praticien. Cela pour plusieurs raisons. Le référentiel de compétence de l'enseignant fait appel chez l'enseignant au respect de normes et de valeurs déontologiques dans sa pratique. L'enseignant ne doit donc pas viser uniquement des pratiques efficaces, mais également le respect d'une éthique professionnelle : faire respecter les valeurs de la République, éviter la dévalorisation, instaurer une relation de confiance et de bienveillance, etc.

Le transfert des CIR dans la pratique professionnelle doit prendre en compte tout ce qui relève de la responsabilité sociétale, sociale et environnementale. Le praticien qui met en œuvre des hypothèses tirées de la recherche scientifique doit donc pouvoir prendre en compte dans sa réflexion ces paramètres. Il doit être en mesure de signaler à son employeur que telle solution ne peut pas être mise en œuvre soit parce qu'elle ne respecte pas les normes de la Responsabilité Sociale des Entreprises ou parce que, pour que la solution puisse être mise en œuvre par l'employeur, celui-ci doit fournir les ressources et les conditions de travail permettant la réalisation sans danger pour la santé des salariés et des usagés. En effet, le stress au travail est lié à l'écart entre les objectifs à atteindre et les moyens fournis.

De ce fait, une méthodologie de transfert des CIR dans la pratique professionnelle doit pouvoir anticiper un certain nombre de difficultés pointées par les psychologues du travail et les ergonomes relativement à l'impact des nouvelles organisations du travail sur la santé des travailleurs. Afin de changer la culture professionnelle en la matière, il est ainsi préférable que la réflexion sur l'impact éthique du transfert soit intégrée directement à la méthodologie.

On peut ainsi remarquer que nombre de méthodes d'innovation, tels que le *design thinking* n'intègrent pas dans leur procès la dimension éthique que doit prendre en compte le praticien lors de l'innovation et a fortiori lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des théories scientifiques dont la prudence implique de prendre en compte les possibles impacts sociaux et environnementaux.